

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 février 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

#### Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V.56 Vœu relatif à la requalification de la place Stuart Merrill

-----

Le Conseil de Paris,

Considérant les conclusions de la Commission d'enquête sur le projet de prolongement du tramway T3 de la porte d'Asnières à la porte Dauphine ;

Considérant que la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement a contribué à l'enquête publique afin notamment que la communication et l'information faite aux riverains dans le cadre des travaux de prolongement du T3 à la porte Dauphine ne souffrent pas des mêmes lacunes que lors du prolongement entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières ;

Considérant toutefois que certaines demandes de la Mairie du 17<sup>e</sup> n'ont pu être satisfaites ;

Sur proposition de **Geoffroy BOULARD, Brigitte KUSTER, Alix BOUGERET, Jean-Didier BERTHAULT** et les élus du groupe **Les Républicains et Indépendants**, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- **Que la Ville de Paris saisisse Ile-de-France Mobilités afin que le prolongement du tramway T3 à la porte Dauphine s'accompagne d'une requalification de la Place Stuart Merrill intégrant un déplacement de la plateforme bus ainsi qu'une révision esthétique du mobilier urbain**